

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-CANADA

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada tenue par visioconférence, le 26 mai 2020, de 17h37 à 18h05.

Sont présents : Mme Mélissa Allaire, parent
Mme Amélie Bernard, parent
Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, professionnelle
Mme Stéphanie Lavertu, enseignante
Mme Mireille Laroche, parent
Mme Nathalie Ratté, Tech.-Resp. Service de garde
M. Charles Fokou Mba, parent
M. Martin Simard, enseignant
M. Sébastien Leclerc, éducateur au service de garde
Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Est absente : Mme Jeanne Landry-Belleau, parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 17h37, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

CE-19-20-20

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Allaire, et résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

Ouverture de la séance

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption et suivis du procès-verbal du 14 janvier 2020

Points de décisions :

- Modification aux règles de régie interne
- Approbation de l'ouverture du service de garde juin et août 2020
- Approbation des principes d'encadrements des frais chargés aux parents
- Approbation des listes de matériel scolaire
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité - statu quo
- Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence - statu quo

Points d'information :

- Réouverture des écoles
- Autres sujets
- Date de la prochaine rencontre

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-21

ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2020

IL EST PROPOSÉ par Charles Fokou Mba, et résolu que le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-22

MODIFICATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

ATTENDU QUE la pandémie de Covid-19 qui sévit actuellement nous exige de changer nos méthodes de travail à plusieurs égards, notamment quant au travail à distance;

ATTENDU QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement ne permettent pas la tenue de rencontres à distance ou de mode alternatif de prise de décisions aux rencontres faites en présentiel;

ATTENDU la décision du ministère de la Justice de permettre par la mise en place d'une nouvelle mesure temporaire la tenue à distance d'assemblées, de réunions ou de séances pour lesquelles des lois ou règlements l'empêcheraient en temps normal;

ATTENDU QU'il est opportun de modifier nos règles de régie interne pour permettre ces deux (2) modes de prise de décisions;

ATTENDU QUE ceux-ci respectent les principes d'une saine gouvernance;

SUR PROPOSITION DE Mireille Laroche, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de:

- **PERMETTRE** la participation à une réunion du conseil d'établissement à l'aide de moyens de communication permettant à tous les participants de communiquer immédiatement entre eux. Ils sont alors réputés présents à cette réunion.
- **PERMETTRE** que les résolutions adoptées par les membres habiles à voter lors des réunions du conseil d'établissement virtuel, aient la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours d'une séance en présentiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-23

APPROBATION DE L'OUVERTURE DU SERVICE DE GARDE JUIN ET AOÛT 2020

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Allaire, et résolu que la fermeture du service de garde se fasse le 23 juin 2020 et qu'il rouvre le 25 août 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-24

ADOPTION DES PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

CONSIDÉRANT les explications données par la direction et les montants convenus;

IL EST PROPOSÉ par Martin Simard, et résolu que les principes d'encadrement des frais chargés aux parents soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-25

APPROBATION DES LISTES DE MATÉRIEL SCOLAIRE

IL EST PROPOSÉ par madame Amélie Bernard, l'approbation des listes de matériel scolaire pour l'année scolaire 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-26

APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ

IL EST PROPOSÉ PAR Mélissa Allaire, le statu quo concernant les règles de conduite et les mesures de sécurité pour 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-27

ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Mireille Laroche, le statu quo concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

La direction informe les membres du conseil d'établissement des succès vécus lors de la réouverture des écoles.

AUTRES SUJETS

- Aucun sujet

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu par visioconférence le 9 juin 2020 à 17h30.

CE-19-20-28

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18h05, l'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Sébastien Leclerc, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Allaire
PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Marie-Eve D'Ascola
DIRECTION